

**Motion de l'AG enseignante de Saint-Denis,
avec les syndicats SNUipp, SNES, FO , CGT , SUD.**

Le 12 juin 2020

Au lieu de procéder au dépistage systématique comme demandé par les personnels et leurs syndicats, le ministre Blanquer a d'abord fermé les écoles puis organisé la déréglementation à tout va dans le cadre de leur réouverture « progressive ». Son instrument pour cela : son protocole sanitaire.

Quelles conséquences, entre autres :

- Une quantité astronomique d'élèves n'a pas accès à l'école. Les places sont limitées et des roulements entre élèves sont organisés. Il est demandé aux enseignants, aux directions, de sélectionner les élèves. Et les personnels sont ainsi exposés à la colère légitime des parents.
- Les groupes classes sont explosés. Les élèves ne sont pas forcément avec leur enseignant. Les enseignants suivent d'autres élèves.
- Le « distanciel » est substitué à l'école. De nombreux enseignants se retrouvent à cumuler distanciel et présentiel. En outre, la période de confinement a donné lieu à une communication opportuniste d'entreprises qui rêvent de vendre aux enseignant.e.s l'utopie du tout-numérique au sein d'un grand marché de l'éducation.
- La gestion, l'organisation, sont transférées à la mairie, aux collectivités territoriales.
- L'organisation, les consignes, changent constamment.
- Il n'y a plus d'intervention des ATSEM dans les classes en maternelle, celles-ci étant réquisitionnées pour les multiples tâches liées à l'hygiène.
- Les conditions de travail sont dégradées, les statuts des personnels sont bafoués.

Mais le ministre entend poursuivre et conserver des dispositions dans l'école « de demain »: Dispositif 2S2C, territorialisation de l'école, télé-enseignement, nouvelle tentative de faire du directeur d'école un supérieur hiérarchique...

Pour mieux dissimuler sa politique de casse de l'école, il se livre à une campagne médiatique contre les enseignants, tout comme il avait profité du confinement pour faire acter une quantité phénoménale de fermetures de classes (dans le 93, le DASEN a décidé 169 fermetures de classes pour la rentrée prochaine dont 10 rien qu'à Saint-Denis). C'est également en profitant du confinement qu'il a poursuivi sa politique de destruction du BAC (fin des épreuves anonymes). Ainsi, nous ne sommes pas dupes du discours des pouvoirs publics sur l'accroissement des inégalités sociales. En Seine-Saint-Denis, les moyens prévus pour les établissements scolaires à la rentrée 2020 seront largement insuffisants par rapport à l'augmentation du nombre d'élèves et ce seront de nouveau les publics les plus fragiles qui paieront le plus lourd tribut (élèves en situation de handicap, nouvellement arrivé.e.s en France ou décrocheur.euse.s). Nous sommes bien loin des objectifs annoncés en fanfare en octobre dernier d'un grand plan pour les services publics en Seine-Saint-Denis : où est donc passé le plan d'urgence censé rendre « l'État plus fort en Seine-Saint-Denis » ?

Pour tenter de casser toute résistance, il engage des procédures disciplinaires contre des syndicalistes s'étant mobilisés contre la réforme du bac et avec le gouvernement, maintiennent l'Etat d'urgence avec interdiction des manifestations.

Nous n'acceptons pas, nous exigeons :

- **abrogation de l'état d'urgence sanitaire**
- **défense de l'école publique, des conditions de travail des personnels et d'apprentissage pour tous les élèves.**
- **dépistage systématique**
- **annulation des fermetures de classes et création des postes nécessaires.**
- **abandon du dispositif 2S2C**
- **abandon du projet de loi sur la direction d'école**
- **pour les directeurs et directrices, une augmentation des décharges, l'attribution d'aide administrative statutaire, l'allègement des tâches, une augmentation de la rémunération.**
- **abandon de la réforme du baccalauréat et du lycée, des E3C, du dispositif Parcoursup**
- **dégel du point d'indice et augmentation des salaires**
- **Recrutement d'agents d'entretien pour l'hygiène de tous les bâtiments**
- **arrêt des poursuites disciplinaires contre les personnels mobilisés**

Le 16 juin, les personnels hospitaliers se mobilisent par la grève et les manifestations pour exprimer leurs revendications au gouvernement (dégel du point d'indice et augmentation des salaires pour tous, annulation des fermetures de postes et de lits ...). Ils ont raison. Leurs revendications sont les nôtres. Nous invitons à les rejoindre.

De même, nous invitons à rejoindre la manifestation ce samedi 13 juin exigeant justice pour Adama et toutes les victimes des violences policières, contre la répression d'État, contre le recul des libertés publiques.

Nous proposons de tenir une prochaine AG avec les parents d'élèves et ainsi envisager ensemble les prochaines actions à mener.

Adoptée à l'unanimité